



SECTION



DORDOGNE

Syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

Section locale **FO DGFIP 24**

DDFiP de la Dordogne

15 rue du 26^{ème} Régiment d'Infanterie

24 000 PERIGUEUX

☎ : 06-86-83-13-88

@ : fo.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr

Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/024/

C.H.S.C.T. du 04 février 2020

– Compte Rendu –

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de la Dordogne s'est réuni le 4 février 2020, à 9h30, à la salle des commissions- 4ème étage à Périgueux, sous la présidence du responsable du pôle moyens et stratégie en absence du directeur départemental par intérim.

Chacune des 3 organisations syndicales présente lit une déclaration liminaire

En réponse, le président de séance souhaite apporter les éléments d'information suivants :

- S'agissant des propos tenus par le Directeur par Intérim, lors d'une réunion professionnelle qui s'est tenue en Direction la semaine dernière, il précise que ce dernier est parti d'un constat à savoir la dégradation des résultats du contrôle fiscal et que chacun a été appelé à prendre ses responsabilités pour déterminer les actions à prendre.

Il n'a jamais demandé la remise en cause des « pauses café ou cigarettes » m

S'agissant de la retenue d'1/30ème en cas de non-participation à une réunion, il s'agit d'une règle déjà rappelée lors d'un précédent CTL qui, pour autant, n'a jamais été mise en œuvre jusqu'à présent. Il est normal que les absences aux réunions de travail soient justifiées par un motif valable.

C'est lundi ! Sors le café !



- Concernant le nouveau réseau de proximité, il s'agit d'une réforme importante pour les agents et les cadres. La direction en a parfaitement conscience et veille à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement, y

compris en liaison avec les acteurs de prévention.

Des évolutions demandées par les agents et les cadres ont été acceptées, comme le maintien du SIP de Nontron ou des antennes pour les SIE de Ribérac et Bergerac. Il rappelle que l'ancien directeur avait dès le départ indiqué qu'il n'y aurait pas de mobilité forcée : la Direction générale a confirmé cette approche en validant la mise en œuvre du travail à distance dans le cadre du nouveau réseau de proximité.

Les difficultés et les tensions qui interviennent actuellement dans les services sont plus le fruit de la situation des

effectifs, des postes vacants non pourvus que de la réforme du nouveau réseau de proximité.



- Sur la dématérialisation du registre CHSCT, il précise que le secrétariat général avait promis le déploiement d'un outil national. Il rappelle que le département avait sollicité le programme informatique de la Gironde mais qu'il n'a pas été possible de l'installer.

FO-DGFIP24 s'étonne que d'autres départements aient pu faire le nécessaire et souligne qu'il avait invité la Direction à se rapprocher du Pas-de-Calais car leur système est simple d'utilisation.

La direction souligne que les demandes sont vues par tout le monde et précise qu'elle a le sentiment que certains agents ne souhaitent pas que des collègues d'autres postes prennent connaissance de ce qu'ils mettent sur le registre et que le registre dématérialisé peut soulever des problèmes de confidentialité.

FO-DGFIP24, précise que le registre papier doit toujours exister et être mis à disposition des collègues comme des usagers et accessible à chacun à l'accueil des postes.

- Sur la mise en place d'un local à vélo sur le parking du CfIP de Bergerac, la direction rappelle qu'il n'y a pas vraiment de solution dans l'immédiat. L'hypothèse d'une diminution des places de parking avait été écartée et était susceptible de générer des tensions entre agents. La proposition de mettre cet abri à côté de l'entrée avait été écartée par l'ISST car ceci diminuait la visibilité pour le transporteur de fonds. Actuellement, il y a une surface réservée à la Brink's pour les dégagements de fonds.

Avec la fin des paiements en espèces dans nos guichets, il n'y aura plus de transporteur de fonds, cette surface pourrait devenir disponible pour le local vélo.



FO-DGFIP24 constate qu'en l'état des vélos sont stationnés à l'entrée et pourraient poser problème en cas d'évacuation.

L'assistante de prévention rappelle qu'il y a un local vélo situé à l'arrière du bâtiment peu utilisé par les agents.

FO-DGFIP24 demande s'il est prévu une prime « vélo » comme le font certaines entreprises.

La direction indique ne pas avoir d'informations sur la mise en place d'un dispositif similaire à la DGFIP.

- Sur la tenue de groupes de travail préalables au CHSCT, la direction indique qu'il n'y est pas opposé mais à condition que les CHSCT se tiennent, les GT n'ayant pas vocation à se substituer aux CHSCT.

FO-DGFIP24 fait remarquer que FO est souvent présent au CHSCT.



Vos représentants demandent une suspension de séance et quittent la salle.



A leur retour, les 3 OS indiquent que les propos tenus par directeur départemental par intérim ne sont pas acceptables et ne comprennent pas que le président de séance les soutiennes.

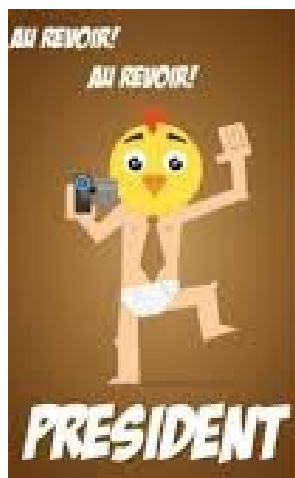
Dans ces conditions, et en l'absence du directeur départemental par intérim, les deux autres OS se retirent.

FO-DGFIP24 choisit de rester pour exprimer les remontées de certains collègues et souhaite revenir sur les difficultés des trésoreries de Montignac, Belvès et Terrasson où des vacances d'emplois se profilent compte tenu des départs prévisibles d'agents.

La direction répond que les emplois non supprimés ont vocation à être pourvus mais il ne peut bien évidemment pas assurer que tous les postes vacants pourront être pourvus au 1^{er} septembre 2020. Il rappelle toutefois que les règles de gestion ont changé, que les affectations nationales se font désormais au Département, et non plus par RAN, ce qui devrait permettre de pourvoir plus facilement certains postes. Il rappelle que la direction fait le maximum pour aider les postes en difficulté : EDR, travail à distance, SAR.



Les élus de **FO-DGFIP24** indiquent qu'ils quittent la séance à leur tour.



Les élus FO DGFIP24:

Titulaires

Gaëtan LEJEUNE

Suppléants

Annabelle MONZIE,

Expert

Sandrine ENSMINGER

**Rejoignez FORCE OUVRIÈRE – Le syndicat qui reste un syndicat
Libre et Indépendant
1ère Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
Pour nous le plus important c'est FORcément vous**